**Titre de l’atelier :**

**Compte Rendu de l’Atelier**

**Les nouvelles thématiques du gouvernement ouvert**

**Problématique/s posée/s aux participants :**

**Comment faire que le gouvernement ouvert couvre plus d’aspects du fonctionnement de l’administration**

Lieu : SERES
Durée : 1h30

Nombre d’animateurs : 3

Rapide description du déroulé:
Tour de table et échanges avec les participants sur les thématiques qu’ils voulaient porter

Nombre : 40

Organisations représentées :
MAS, MAE, Ministère de l’Intérieur, MENESR, MTEFD, MEF, SERES, CNIL, Wikimedia, Open Data France, Transparency, Datategy, MEF, Agence du Numérique, Blom, ENA, HAPPS, Open Law

**FORMAT**

**PARTICIPANTS**

**Quelles sont, en fonction de la thématique de l’atelier, les problèmes et défis du premier Plan d’Action 2015-2017 ?**

* Le premier Plan d’action national a permis des réalisations (70 actions) qui ont consolidé le cadre légal, ouvert des données et codes sources et diffusé la culture du gouvernement ouvert dans l’administration.
* L’atelier a fait ressortir de nombreuses pistes de réflexion pour aller plus loin sur les thématiques déjà présentes dans le premier Plan d'action et pour appliquer les principes du gouvernement ouvert à d’autres domaines du service public.
* De nombreuses idées ont été discutées dans les domaines de la **culture, la santé, l’éducation, la recherche, le logement, la consommation énergétique, l'intégrité des agents publics et des élus, les politiques européennes, l'environnement, l'intérieur, la loi, l'emploi et le travail.**
* Des thèmes plus transversaux ont été abordés tels que l**'inclusion numérique, la formation des administrations (collectivités territoriales et Etat) à l'exploitation et l'ouverture des données publiques, et de façon plus générale au concept du gouvernement ouvert; mais aussi l'importance d'une certaine pédagogie pour rendre le concept plus lisible par les citoyens.**
* la nécessité d'un travail plus coordonné entre les collectivités territoriales et l'Etat, en particulier avec les services déconcentrés de l'Etat, sur l'ouverture des données et le gouvernement ouvert

**PROBLEMES & DEFIS**

**Choisissez les trois points les plus importants pour votre groupe :**

**PROBLEMES**

1. Un cadre légal pour l’ouverture des données et le gouvernement ouvert

**POINTS POSITIFS**

1. Des domaines absents : subventions européennes, logement, santé, culture, sécurité…

2. Un premier écosystème créé autour du gouvernement ouvert

2. Peu d’accompagnement et de formation des administrations centrales ou des collectivités sur l’ouverture des données publiques

**Afin de contribuer à la consultation en ligne, synthétisez les résultats de votre atelier sous forme de proposition à intégrer dans le prochain Plan d’action 2017 – 2019.**

**SYNTHESE**

* **Culture :** ouverture des données du patrimoine culturel française
* **Travail** : ouvrir les accords collectifs, installer davantage de transparence et de collaboration dans les dialogues sociaux, transparence des élections des représentants, ouverture de données sur l’emploi et la formation
* **Recherche** : transparence sur les financements de la recherche, transparence sur les fonctions des différents chercheurs.
* **Europe** : transparence sur les subventions (PAC, subventions de pêche)
* **Formation et communication :** développer des formations à l’open data pour les administrations (Etat & collectivités territoriales), médiation numérique, travailler sur l’inclusion numérique, formation aux compétences numériques. Communiquer davantage sur l’utilisation de la donnée & faire des efforts de pédagogie autour des principes du gouvernement ouvert. Accompagner les administrations dans l’utilisation des ressources numériques « civic tech »
* **Education** : ouvrir les ressources pédagogiques pour les mettre à disposition de tous, ouverture des algorithmes (ex : algorithme affectation des élèves de 6ème  )
* **Ouvrir les ressources numériques,** favoriser les politiques d’ « open contents » de façon générale
* **Sécurité** : la sécurité des systèmes d’information et services numériques de l’Etat peut-être mieux assurée si la manière dont est protégé le système est publique, ainsi tout le monde peut signaler des failles et l’améliorer
* **Coordonner l’action** des collectivités et des services déconcentrés de l’Etat et autres institutions dans les territoires telles que les ARS, rectorat… en termes d’ouverture des données et des algorithmes ; avoir des référentiels interopérables
* **Offrir une aide**, un support pour accompagner les collectivités et les services déconcentrés de l’Etat dans leur ouverture de données et sur la mise en œuvre de la loi République Numérique
* Développer des **communs digitaux**
* **Ouvrir des laboratoires d’innovation régionaux**
* Ouvrir les données de financement des **campagnes électorales**, fournir des outils aux candidats et partis pour faire plus de transparence sur les financements
* Permettre une **meilleure exploitation des données des villes**, en particulier dans le cadre des politiques autour de la **« smart city »**
* **« Legal tech »/ open law** : rendre le droit et la loi plus accessible pour les citoyens ; ouvrir les données juridiques
* **Logement**: avoir des données mises à jour sur les places disponibles dans les centres d’accueil. Avoir des données géo localisées sur la précarité énergétique, sur les rénovations thermiques ; mise à jour régulière de ces données
* Ouvrir les données sur les **condamnations pour corruption**
* **Ouvrir les données avec des services** : partager un certain nombre de référentiel et les rendre inter opérable ; il faut rendre les gros fichiers de données utilisables ; importance du Service public de la donnée
* **Santé**: continuer à favoriser le partage des données de santé